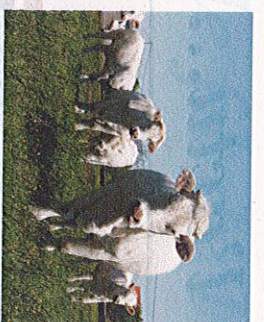


**PORC**  
Tour d'horizon  
d'une filière  
en ébullition  
P.1



**ÉLEVAGE**  
S'inscrire  
pour la collecte  
des déchets  
plastiques P.15



**DOSSIER**  
Focus sur la  
mise à l'herbe  
P.18&19

# L'Avenir agricole de l'Ardèche

Hebdomadaire d'information générale agricole et rurale

**apasec**

Retrouvez-nous sur

4 avenue de l'Europe Unie - BP139 - 07001 Privas cedex - 04 75 64 90 20 - [redaction@avenir-ardèche.fr](mailto:redaction@avenir-ardèche.fr)  
N°4044 - Jeudi 12 mars 2020 - 135<sup>e</sup> année - N°1024786550

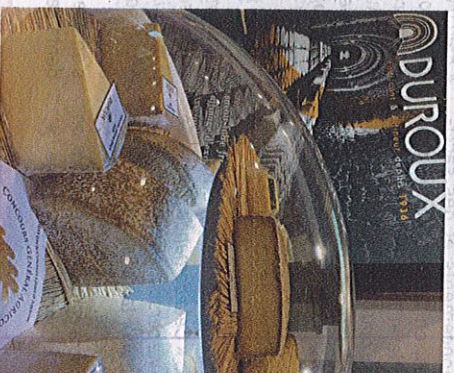
## Jeunes agriculteurs La relève est assurée !



**VENDREDI 6 MARS À ARLEBOSC**, les Jeunes agriculteurs de l'Ardèche ont organisé leur assemblée générale sur le thème de l'engagement. D'ici quelques semaines, ils devront élire un nouveau bureau au sein du syndicat. P.2&3

## BUSINESS 8 000 acheteurs à séduire au Salon des fromages et des produits laitiers

Réservé aux professionnels, le salon a réuni près de 280 exposants et 8 000 acheteurs potentiels venus du monde entier.

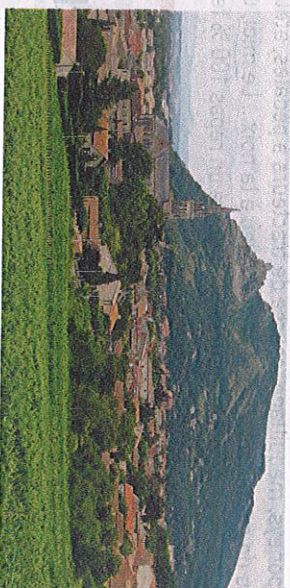


## GROUPAMA MEDITERRANÉE P.4 S'adapter à une sinistralité récurrente

En Ardèche, le coût prévisionnel des événements climatiques et naturels est de 20 millions d'euros en 2019, a annoncé Groupama Méditerranée lors de l'assemblée générale de la fédération départementale. Des évolutions de fond sont engagées pour s'adapter à une sinistralité récurrente et aux évolutions des métiers de l'assurance.

## RÉGLEMENTATION P.5 ZNT : « Nous allons perdre des surfaces cultivées »

Retour sur les conséquences de la nouvelle réglementation concernant les zones de non-traitement (ZNT).

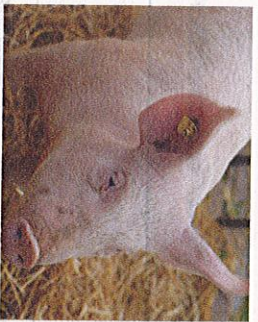


## ARDÈCHE P.6 Les Vignerons indépendants haussent le ton

Dans un contexte national et international tendu, la fédération des Vignerons indépendants de l'Ardèche entend affirmer son modèle leader de la filière viticole.

## PRÉDATION p.11 La profession insiste pour des tirs de défense au-delà du plafond

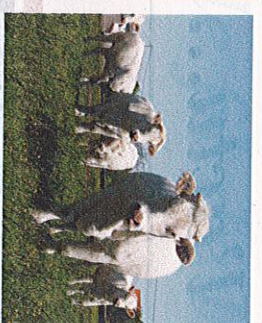
Les représentants des éleveurs demandent que le plafond de prélèvement puisse « être augmenté de 2 % en 2 % sans limitation chaque fois que des troupeaux sont attaqués par des loups et que les plafonds de prélèvement sont atteints ».



**PORC**  
Tour d'horizon  
d'une filière  
en ébullition  
■ P.1



**ÉLEVAGE**  
S'inscrire  
pour la collecte  
des déchets  
plastiques ■ P.15



**DOSSIER**  
Focus sur la  
mise à l'herbe  
■ P.18&19

# L'Avenir agricole de l'Ardèche

Hebdomadaire d'information générale agricole et rurale



Retrouvez-nous sur

4 avenue de l'Europe Unie - BP139 - 07001 Privas cedex - 04 75 64 90 20 - [redaction@avenir-ardèche.fr](mailto:redaction@avenir-ardèche.fr)  
N°4044 - Jeudi 12 mars 2020 - 135<sup>e</sup> année - N°1024786550

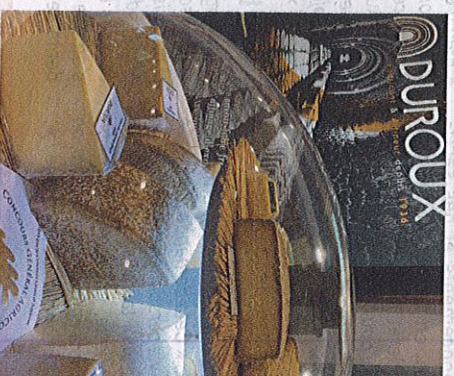
## Jeunes agriculteurs La relève est assurée !



**VENDREDI 6 MARS À ARLEBOSC**, les Jeunes agriculteurs de l'Ardèche ont organisé leur assemblée générale sur le thème de l'engagement. D'ici quelques semaines, ils devront élire un nouveau bureau au sein du syndicat. P.2&3

## BUSINESS 8 000 acheteurs à séduire au Salon des fromages et des produits laitiers

Réservé aux professionnels, le salon a réuni près de 280 exposants et 8 000 acheteurs potentiels venus du monde entier.

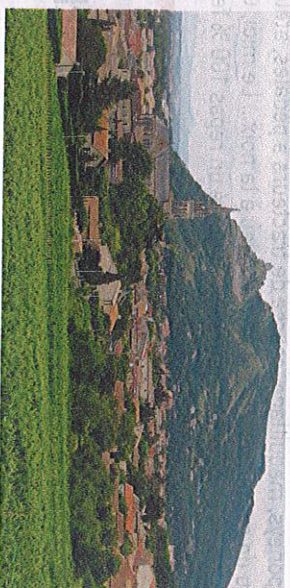


## GROUPAMA MEDITERRANÉE ■ P.4 S'adapter à une sinistralité récurrente

En Ardèche, le coût prévisionnel des événements climatiques et naturels est de 20 millions d'euros en 2019, a annoncé Groupama Méditerranée lors de l'assemblée générale de la fédération départementale. Des évolutions de fond sont engagées pour s'adapter à une sinistralité récurrente et aux évolutions des métiers de l'assurance.

## RÉGLEMENTATION ■ P.5 ZNT : « Nous allons perdre des surfaces cultivées »

Retour sur les conséquences de la nouvelle réglementation concernant les zones de non-traitement (ZNT).



## ARDÈCHE ■ P.6 Les Vignerons indépendants haussent le ton

Dans un contexte national et international tendu, la fédération des Vignerons indépendants de l'Ardèche entend affirmer son modèle leader de la filière viticole.

## PRÉDATION ■ P.11 La profession insiste pour des tirs de défense au-delà du plafond

Les représentants des éleveurs demandent que le plafond de prélèvement puisse « être augmenté de 2 % en 2 % sans limitation chaque fois que des troupeaux sont attaqués par des loups et que les plafonds de prélèvement sont atteints ».

# Ardèche

**ARDÈCHE /** La fédération des Vignerons indépendants de l'Ardèche, forte de près de 70 adhérents, tenait son assemblée générale à Saint-Péray le jeudi 5 mars. Dans un contexte national et international tendu, elle entend affirmer son modèle leader de la filière viticole.

# Les Vignerons indépendants haussent le ton



Les vignerons indépendants ont aussi évoqué le développement de la HVF.



Jean-Marie Fabre et Ludovic Walbaum.

## Des rendez-vous tous azimuts !

Tout juste créée, la section « Jeunes » des Vignerons indépendants de l'Ardèche, présidée par Audrey Biscarat, organise déjà son premier événement : une soirée vins et gastronomie au restaurant La Boria (Privas) le 28 mars prochain : 9 plats et 9 vins pour découvrir les jeunes talents viticoles autour de la cuisine raffinée du chef Florian Descours.

La commission communication, animée par Cyril Chamontin, ne chôme pas, elle non plus. « Nous souhaitons multiplier les événements hors-Ardèche pour nous faire connaître. » Le premier aura lieu le 6 avril à Lyon : 23 vignerons de toutes les appellations et tous les terroirs ardéchois vont présenter leurs vins auprès de cavistes et restaurateurs lyonnais, et une master class « La syrah dans tous ses états » sera proposée avec le sommelier Gaëtan Bouvier. Le tout est mis en avant sur les réseaux sociaux par Régis Quentin, qui met le cap sur le digital !

## Vignerons indépendants : les chiffres clés

- Au niveau national, les Vignerons indépendants représentent :
  - 25 ha de surface moyenne par exploitation et 5 ETP
  - 56 % de la filière viticole
  - 61 % du chiffre d'affaires de la filière
  - 39 % des VI sont des femmes
  - 49 % des VI ont exercé un autre métier
  - 71 % des VI sont présents à l'export

**Des raisons de se réjouir**  
Dans ce contexte morose, les Vignerons indépendants insistent sur les aspects positifs de la conjoncture : « Nous pilottons une dizaine de salons en France qui marchent bien. De plus, notre marque est reconnue par les consommateurs, qui jugent que nos produits portent les valeurs de l'artisanat, de responsabilité environnementale et de qualité. » Aussi l'œnotourisme séduit un public toujours plus large et offre de nouvelles opportunités. Une thématique que l'Ardèche connaît bien !



Les jeunes vignerons indépendants d'Ardèche passent à table

## “ Replacer le vigneron au centre du village ”

**D**ans un contexte morose sur le plan international, le développement de l'œnotourisme et la carte du terroir sont de véritables leviers de promotion pour nos vins », affiche Ludovic Walbaum. L'Ardèche est pionnière en la matière : avec trois destinations labellisées « Vignobles & Découvertes », elle a été à l'initiative du « Fascinant week-end » aujourd'hui dupliqué dans de nombreux départements, jusqu'à l'Alsace ! « La clientèle étrangère, comme française et régionale progresse, se féminise, et recherche des expériences toujours plus authentiques », souligne Stéphanie Dintre, directrice de l'office de tourisme Rhône Crussol. L'œnotourisme replace le vigneron au centre du village !  
Avec une offre qui se structure, les Vignerons indépendants ont su se saisir de ces opportunités. « Il existe des aides régionales à l'aménagement de caveaux, n'hésitez pas à vous en emparer », insiste Olivier Amrane, conseiller spécial en charge de l'agriculture auprès du président de la Région. Laurent Ughetto, président du Département, d'enchaîner : « L'œnotourisme et le développement des trois destinations Ardèche auront une place de choix dans le prochain schéma d'orientation touristique du Département ».

**« Les viticulteurs français trinquent » pour Airbus**  
« Nous sommes pris en otage dans le conflit Airbus qui ne nous concerne pas ! » s'alarme Jean-Marie Fabre, président de la fédération nationale des VI. Depuis octobre en effet, les vins français se voient

imposer 25 % de taxes supplémentaires à l'entrée sur le sol américain, créant une concurrence inégale avec les vins d'Italie, du Chili, d'Argentine et d'Australie notamment qui profitent de ce contexte. Entre octobre et décembre, la filière a ainsi perdu 20 millions d'euros (M€). Nous avons absolument besoin d'un fonds de compensation ! » Ce n'est guère mieux côté chinois : « Le ralentissement de la croissance économique pèse sur la consommation de vin et la concurrence des vins chiliens, exempts de droits de douane, est de plus en plus vive, souligne Jean-Marie Fabre. Quant au Brexit, il est désormais acte : nous avons 10 mois pour finaliser un accord commercial avec la Grande-Bretagne, qui est aujourd'hui notre premier marché étranger en vo-

lume. » La crise du coronavirus, avec l'annulation de salons internationaux, pourrait encore pénaliser les ventes.  
**Une actualité nationale dense**  
Face à la récurrence des aléas climatiques, les Vignerons indépendants ont mis en place un groupe de réflexion sur l'amélioration de l'assurance récolte. Ils sont aussi montés au front contre le projet de loi sur l'économie circulaire : « L'exigence de présence du logo Triman et des consignes de tri sur toutes les bouteilles, et comptait également imposer la consigne pour le remplissage, ce qui reviendrait à récupérer les bouteilles vendues à l'étranger. Une aberration ! Nos arguments ont toutefois été entendus, et nous



La protection anti-mildiou gagne en souplesse et en efficacité. Ça change tout.

Les offres Zovrec<sup>®</sup> active apportent un nouveau standard de protection contre le mildiou de la vigne, même en conditions difficiles.

### Zovrec<sup>®</sup> active

Attention, H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (Règlement (CE) N°1272/2008).

**Zovrec<sup>®</sup> active** : Nom de marque de la substance active oxathiapiprolin, brevetée et fabriquée par DuPont. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour le santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecopro>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou sur [www.zovrec.com](http://www.zovrec.com). Zovrec<sup>®</sup> active est une marque déposée de ELI du Port de Nemours and Company. Autorisé et distribué par DuPont Solutions (France) S.A.S. - Contact : 1, bis avenue du 8 mai 1945, Immeuble Equinox-11, 78280 Guyancourt, France, tél. : 01 50 23 13 13. DuPont Solutions (France) S.A.S. est agréée par le Ministère de l'Agriculture en tant qu'entreprise exerçant une activité de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels - N° d'agrément : 0141. Des agents respectent les conditions d'emploi. Une attention particulière est à porter sur l'étiquette avant toute utilisation. Mars 2020.



Visitez [www.corteva.fr](http://www.corteva.fr)  
© Vitrines déposées de DuPont, Dow Agrosciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.